

Prix du terrain divisé par 2 en moins de 2 ans

Par pellegrini, le 05/04/2010 à 14:29

Bonjour,

nous avons acheté un terrain de 680 m2 à 92 euros le m2, le 7 mai 2008 au vivier sur mer. Aujourd'hui le prix du m2 est de 51 euros.

Pouvons nous avoir un recours car nous avons le sentiment d'avoir été volé?